



**tic&société**

Vol. 2, n° 2 | 2008  
Société de l'information ?

---

## En finir avec la « société de l'information » ?

Éric GEORGE

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/497>  
DOI : 10.4000/ticetsociete.497

### Éditeur

Association ARTIC

### Référence électronique

Éric GEORGE, « En finir avec la « société de l'information » ? », *tic&société* [En ligne], Vol. 2, n° 2 | 2008, mis en ligne le 07 mai 2009, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/497> ; DOI : 10.4000/ticetsociete.497

---

Licence Creative Commons

## En finir avec la « société de l'information » ?

**Éric GEORGE**

L'expression de « société de l'information » est devenue courante dans un vaste ensemble de discours scientifiques, politiques, économiques et journalistiques depuis plusieurs décennies. Dès les années 1970, il a été question d'une société qui serait de plus en plus caractérisée par l'information, la communication, le savoir, la connaissance ainsi que — et peut-être surtout — par les dispositifs techniques susceptibles de les véhiculer. Si cette expression a eu autant de succès, c'est parce qu'elle a su rassembler les intérêts de nombre de composantes de nos sociétés alors qu'une première réflexion aurait dû nous amener à conclure à l'impossibilité de faire reposer l'existence des sociétés actuelles uniquement sur l'« information », voire même sur la « communication ». D'ailleurs, toutes les sociétés ne reposeraient-elles pas en partie du moins sur l'information, sur la communication ?

Toutefois, si le vocable a été largement accepté, c'est avant tout parce qu'il a été repris dans différents milieux sociaux. En cela, nous rejoignons la position d'Érik Neveu (1994) qui considère que les discours sur cette nouvelle société relèvent largement de la constitution d'une parole mythique faisant la « part belle à un déterminisme technologique, à un fatum qui porterait les sociétés vers moins de tensions, moins de crispations idéologiques, plus de consensus [...] une parole dépolitisée, refoulant toute inscription dans l'Histoire » (1994, pp. 70-71) qui permet de rendre l'existence plus supportable. Ces discours ont réuni autour d'eux une multitude d'agents trouvant là « un langage adéquat à leurs intérêts comme aux représentations enchantées de leur identité sociale » (ibid., pp. 104), à commencer par les professionnels de la culture, des médias et de la publicité. Le corps enseignant a aussi largement profité du développement du secteur des communications, ne serait-ce qu'en termes de création d'emplois.

Il importe aussi de rappeler que le succès de l'expression de société de l'information ne peut pas s'expliquer sans être contextualisé au sein d'un vaste ensemble de discours sur les TIC qui ont annoncé des changements économiques, politiques ou sociaux — selon les cas — considérables, voire révolutionnaires. Ainsi, au fil des décennies, l'accent a souvent été mis sur l'avènement d'une nouvelle société marquée par la fin de la frontière entre

Eric GEORGE

production et consommation où tout un chacun pourrait apparaître comme créateur et non plus uniquement comme récepteur passif. Dès le début des années 1970, Jean Cloutier annonçait (1973) l'avènement de l'ère de la communication individuelle marquée par l'appropriation de l'outil technologique — il pouvait être question d'informatique personnelle mais aussi de vidéo ou de photographie — par l'individu lui-même qui deviendrait ainsi capable aussi bien d'émettre que de recevoir tous types de messages. Par la suite, ce type de propos a largement été repris, au sujet de la société de l'information, mais aussi de la « société câblée », du « cyberspace », de la « société de la connaissance » ou plus récemment du « Web 2.0 » (ou « Web participatif »). En 1997, Pierre Lévy écrivait : « l'évolution contemporaine de l'informatique constitue une étonnante réalisation de l'objectif marxien d'appropriation des moyens de production par les producteurs eux-mêmes. [...] Si le spectacle (le système médiatique), selon les situationnistes, est le comble de la domination capitaliste, alors le cyberspace réalise une véritable révolution, puisqu'il permet — ou permettra bientôt — à tout un chacun de se passer de l'éditeur, du producteur, du diffuseur, des intermédiaires en général pour faire connaître ses textes, sa musique, son monde virtuel ou tout autre produit de son esprit » (1997, p. 122).

De nombreuses recherches empiriques ont conduit à remettre en cause cette vision idéaliste du développement du réseau Internet pour diverses raisons : des niveaux d'accès aux dispositifs techniques et d'appropriation fort différents les uns des autres, des propensions très variées à la « prise de parole » publique témoignant d'un capital culturel inégalement réparti, des caractéristiques du mode de vie capitaliste à commencer par le manque de temps disponible et le temps passé... devant les médias dits de masse, etc. Mais les discours sur le prétendu avènement du « Web 2.0 » ont rapidement donné lieu à une nouvelle vague de propos dithyrambiques. Henry Jenkins (2006) défend la thèse selon laquelle les fans et leurs activités deviennent de véritables partenaires actifs au carrefour entre culture populaire et culture commerciale dans une société en réseau. À l'instar de bien d'autres « gourous », son positionnement apparaît plus que jamais ambigu entre recherche et militantisme. Ainsi, présente-t-il sur son site web son ouvrage comme « une intervention publique qui essaie d'aider à la fois les consommateurs et les producteurs à comprendre les changements en cours en ce qui concerne leurs relations »<sup>1</sup>. Où l'on retrouve l'idée-force qu'il suffit maintenant de suivre la voie... tracée par la technologie ? Ce mélange des genres repose sur un pari : le fait que la prophétie auto-réalisatrice se produise à force d'annonce. Le problème, c'est que cette attitude tend à évacuer

---

<sup>1</sup> « a public intervention into this situation, trying to help both consumers and producers understand the changes which are occurring in their relationship » (<http://www.henryjenkins.org/aboutme.html>).

## L'imposition d'un syntagme : la Société de l'Information

totallement toute perspective critique — ce qui peut d'ailleurs apparaître troublant car certains « adeptes » des TIC peuvent également être des critiques virulents des médias de masse. Or, cette absence de distance critique contribue largement à oublier, voire à occulter le fait que derrière les usages nombreux et variés qui se développent sur le réseau, quelques entreprises tentent de recréer des situations pour le moins oligopolistiques, si ce n'est monopolistiques, des situations pour le moins alarmantes qui rappellent étrangement celles des « anciens médias »<sup>2</sup>. De plus, on en vient à ne plus discuter du tout des finalités mêmes des technologies employées. Nous avons d'ailleurs montré précédemment (George, 2004) que les discours sur la « fracture numérique » souvent liés à ceux sur la société de l'information mettent beaucoup plus souvent l'accent sur la façon de brancher la population (« Comment » ?) que sur les raisons (« Pourquoi » ?).

Philippe Bouquillon et Jacob Matthews mentionnent pour leur part (2009) que le terme Web 2.0 est apparu en 2003, la paternité étant le plus souvent attribuée à Tim O'Reilly, expert en informatique et entrepreneur, qui cherchait ainsi à relancer Internet en tant que secteur d'activités économiques alors que le tournant du millénaire venait d'être marqué par l'éclatement de la bulle créée auparavant autour du réseau. O'Reilly s'est notamment mis à défendre le point de vue selon lequel le salut du réseau informatique reposerait sur le modèle « contributif » où l'internaute/usager échange le simple statut de consommateur pour celui de « générateur de contenus ». Un discours connu, qui a été largement réfuté, mais qui réussit tout de même à s'imposer de nouveau, y compris au sein de la communauté académique dont certains membres n'hésitent pas à reprendre à leur compte le vocable de « Web 2.0 » sans envisager le moins du monde que cet emploi est loin d'être neutre. Pourtant, comme l'ont démontré Bouquillon et Matthews (2009), la thématique du Web 2.0 contribue largement à légitimer les formes prises par le capitalisme depuis la fin de la période fordiste des années 1970. Elle apparaît dès lors comme la version la plus à jour de la « société de l'information ». Les éléments rhétoriques demeurent largement les mêmes. Seul le vernis change un peu.

S'il n'est pas question de contester la place croissante des TIC dans les diverses sphères d'activités, il importe en revanche de questionner le fait que « les zélés de la société de l'information délèguent à la communication, au réseau et au marché l'amélioration des conditions de vie et le maintien du lien

---

<sup>2</sup> C'est ce que soulignait Vincent Mosco dès 1998 lorsqu'il écrivait que les « autoroutes de l'information » constituaient un nouveau mythe visant à mettre en avant les espoirs en faveur d'une large démocratisation de la prise de parole tout en cachant la concentration croissante des « nouveaux médias » entre les mains d'un petit nombre de propriétaires.

social » (George et Granjon, 2008, p. 10). Ni les dispositifs techniques, ni les discours sur ceux-ci ne peuvent en tant que tels transformer les rapports de classe et les structures de domination des sociétés capitalistes qui les mobilisent à leur service. Au contraire des promesses annonçant une amélioration des conditions sociales d'existence, les inégalités de richesse ont même été largement en augmentation depuis la fin de la période fordiste, et ce tant au sein des pays les plus riches que dans les pays les plus pauvres, alors même que la place des TIC augmentait considérablement dans nos sociétés<sup>3</sup>.

Grand nombre d'analyses annonçant des changements sociétaux notables, voire majeurs, font le plus souvent fi de considérations telles que les structures économiques et politiques actuelles, l'état des forces sociales susceptibles de contribuer à changer la donne et plus fondamentalement l'état des rapports sociaux existants qui demeurent largement dépendants des modes de production même s'ils ne s'y réduisent pas (Garnham, 2000). Et parler de mode de production revient à réintroduire la notion même de capitalisme entendu non seulement comme caractérisant l'état de fonctionnement de nos économies, mais plus globalement en tant que mode de vie centré sur la domination des valeurs économiques telles que l'efficacité, la rationalisation et l'individualisme. Rien ne garantit par ailleurs que les TIC sont susceptibles d'être utilisées à des fins d'émancipation. Bien au contraire. Si l'on en croit Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999), la « société connexionniste » a certes contribué à complexifier les médiations entre toutes les composantes de nos sociétés, rendant ainsi plus difficile la mise en évidence de phénomènes d'exploitation. Mais certaines institutions, à commencer par les places financières et les entreprises transnationales, demeurent plus que jamais les centres de l'exploitation capitaliste.

Il importe plus que jamais de ne pas confondre analyse de l'existant et aspiration normative, alors que la confusion semble souvent être la règle. D'un point de vue normatif, on peut éventuellement voir dans le déploiement d'Internet et d'autres TIC une nouvelle potentialité dans le développement de sociétés moins hiérarchisées, plus égalitaires où tout un chacun pourrait avoir une maîtrise plus grande de son avenir. Toutefois, en termes analytiques, il importe d'intégrer dans l'analyse les inégalités, les rapports de force, toutes les formes d'exploitation et de domination. Mais il importe aussi, comme nous y invite Erik Neveu de ne pas glisser « vers la production de contre-mythologies, elles aussi réductrices » en partant à la chasse aux mythes (1994, p. 72). Partir

---

<sup>3</sup> Ce qui s'explique notamment par le fait que la rémunération du capital a été en augmentation au détriment de celle du travail. Les travaux de Duménil (2004) ont bien montré que les politiques néolibérales menées depuis les années 1980 ont profité aux classes sociales supérieures, que Jacques Mascotto qualifie d'*overclass*.

## L'imposition d'un syntagme : la Société de l'Information

à la chasse aux mythes, c'est justement ce qu'ont fait les auteurs des cinq textes de ce numéro de *tic&société*. Voici la présentation de chacun d'eux.

Dans le premier d'entre eux, Bernard Miège commence par rappeler que le syntagme de société de l'information est accepté sans contestation dans de nombreux milieux mais que son importance centrale a plutôt été en diminution au cours des dernières années au profit d'autres formules comme « société de la connaissance », « société du savoir » ou bien encore « société en réseau ». Il n'en conclut pas pour autant que s'interroger sur ce thème est dorénavant dépassé car plus que les autres expressions, ce vocable a pris la suite de la société jadis qualifiée de post-industrielle en prétendant traduire des phénomènes au cœur du développement de nos sociétés, sans qu'il ne soit fait référence d'ailleurs au mode de production dans lequel cette nouvelle société prendrait forme. En conséquence, il propose une analyse critique de la société de l'information en deux temps. Dans une première partie, il catégorise les enjeux sociaux-discursifs dans et induits par l'emploi du syntagme de « société de l'information ». Dans un deuxième temps, il met en exergue ce que recouvre l'analyse de la présumée société de l'information du point de vue d'une approche info-communicationnelle, et pas seulement sociologique ou sociopolitique. À la lecture de son article, il apparaît clairement que « finalement, l'emploi du syntagme Société de l'Information n'est pas une opération si anodine qu'on l'affirme souvent, y compris lorsqu'on en use en l'encadrant de guillemets. Outre une histoire déjà longue et l'échec des tentatives faites pour le conceptualiser, il recèle en lui toute une série d'enjeux, en particulier communicationnels, qui ne sauraient être dissimulés ou passés sous silence ».

Cette « société de l'information » qui pendant longtemps a caractérisé uniquement les pays les plus développés s'est même propagée au sein du continent africain longtemps considéré comme à la « remorque » du monde à propos de la place prise par les TIC. Gado Alzouma adopte un point de vue critique à ce sujet. Certes, note-t-il, au cours de ces dernières années, l'usage de l'ordinateur et d'Internet mais surtout de la téléphonie mobile a connu un développement sans précédent en Afrique. La rapidité avec laquelle des Africains ont adopté ces technologies et leur prolifération sur le continent ont suscité une vaste littérature et un courant d'idées qui présentent comme une évidence l'entrée de l'Afrique dans le « village planétaire » et les TIC comme un moyen de sortir le continent de la marginalisation et de la pauvreté. Les défenseurs de ce point de vue mettent presque toujours en avant un certain nombre de « transformations sociales et économiques » qu'aurait entraînées l'usage des TIC. Or, à partir d'une revue de la littérature, de statistiques et d'entretiens, Alzouma propose d'évaluer le caractère « transformationnel » des

Eric GEORGE

TIC en Afrique en prenant l'exemple emblématique du téléphone portable. Il souligne les limites des changements observés et soutient que, pour l'essentiel, les Africains sont demeurés les récepteurs et consommateurs passifs de productions et d'innovations technologiques faites ailleurs. De plus, ces technologies font partie d'une longue liste — parmi lesquelles on trouve par exemple le tracteur dans les années 1960 et la télévision éducative dans les années 1970 — « auxquelles des attentes exagérées et des promesses utopistes ont été attachées souvent sans égard pour le contexte sociopolitique et économique dans lequel elles se [sont déployées] ». « La question du développement, la résolution des problèmes d'éducation, de santé, ou de production agricole ne saurait être abandonnée à la simple introduction de nouvelles technologies, si avancées soient-elles. Elle suppose au contraire des activités intégrées qui prennent en compte son caractère multidimensionnel » conclut-il.

Félix Weygand propose pour sa part de revenir sur la dimension proprement économique de la société de l'information. Le récit dominant traite de l'offre et de la demande de biens qualifiés d'informationnels. Du côté de l'offre, un processus de dématérialisation des informations impliquerait l'apparition de nouveaux acteurs proposant de nouveaux modèles économiques par rapport aux modalités traditionnelles de la concurrence et des marchés. Du côté de la demande, nous reviendrions à une économie de cueillette et de troc au sein de laquelle les consommateurs et consommatrices pourraient s'approprier gratuitement des biens informationnels, en créer eux-mêmes et se les échanger, sans passer par la médiation des acteurs de l'offre. Pour Weygand, non seulement les deux parties de ce même récit sont contradictoires mais en plus elles ne nous renseignent pas à propos de ce qui change et de ce qui ne change pas réellement. Dans cet article, il montre que les informations ne sont ni plus ni moins immatérielles qu'auparavant ; que les règles fondatrices de l'économie industrielle, capitaliste et marchande sont toujours valables mais qu'elles contribuent à exacerber la concurrence et à bouleverser les positions entre les acteurs ; enfin, que les consommateurs et consommatrices demeurent toujours placés au même endroit dans l'échange. Certes, ceux-ci semblent s'approprier gratuitement des biens par « le piratage » ou en créer directement grâce aux dispositifs dits « Web 2.0 », mais c'est bien parce que des acteurs de l'offre organisent ces modalités de création et de circulation de la valeur de façon à pouvoir la capter à leur profit. En fait, le plus souvent, le secteur dit non-marchand apparaît beaucoup plus complémentaire du secteur dit marchand qu'opposé à celui-ci. Et il conclut qu'« approchée par l'économie, la "société de l'information" n'est qu'un aspect de cette incessante refabrication du capitalisme à partir de ses éléments fondamentaux qu'évoquait Braudel ».

## L'imposition d'un syntagme : la Société de l'Information

À la lecture des deux textes précédents, on peut être étonné que le vocable de société de l'information soit tout de même considéré comme pertinent. Il faut dire que le développement de certains secteurs est souligné pour expliquer d'éventuelles mutations à l'œuvre. Le « libre » est souvent présenté comme modèle d'avant-garde annonçant des transformations sociales globales note Sébastien Broca. En témoignent selon lui les références à la « démocratie *open source* », à « l'économie *open source* », voire à la « société *open source* ». Cette tendance à faire du mouvement du logiciel libre un des laboratoires où se préparerait la société du futur l'a interpellé dans cet article. Elle l'a incité d'une part à s'interroger sur le bien-fondé d'une démarche intellectuelle qui prend appui sur une pratique spécifique, pour fonder un discours théorique à valeur générale et/ou prospective. D'autre part, selon Broca, cette tendance invite à mener une réflexion critique sur les nouvelles grilles d'analyse, censées rendre compte des spécificités de notre époque. Il montre comment, sous l'effet d'un double mouvement d'idéalisation des pratiques et de généralisation de leur portée, les communautés du libre se trouvent présentées, dans un certain nombre de discours contemporains, comme porteuses d'un véritable modèle social d'avant-garde. Il s'efforce d'interroger les limites de ces discours, qui tendent à observer notre époque à travers le prisme unique du développement de pratiques de collaboration horizontales médiatisées par Internet. Les changements observés seraient révélateurs d'une période de transition, entre une société industrielle mourante, et une société de « l'intelligence collective » propulsée par les nouvelles formes d'échange et de production de connaissances. Or, conclut-il « si ces théories saisissent indéniablement un trait marquant de notre époque, elles semblent néanmoins pêcher par un certain réductionnisme ».

Enfin, Nathalie Boucher-Petrovic aborde la société de l'information à partir d'un autre secteur qui a très longtemps été partagé entre l'ignorance et la critique envers l'utilisation même des TIC, celui de l'éducation populaire. En s'intéressant plus spécifiquement au cas de la France, elle note que la référence faite à la société de l'information apparaît comme un révélateur des rapports de force en présence dans ces milieux, mais également comme un nouvel enjeu à l'occasion duquel ces rapports se modifient et le projet historique de l'éducation populaire est lui-même interrogé. Ainsi, par exemple, les militants et militantes doivent-ils contribuer à diminuer la fracture numérique à la demande des pouvoirs publics et ainsi risquer de se limiter au traitement des inégalités et non de s'attaquer à leurs causes ? D'un côté, la société de l'information est considérée par la plupart des militants et militantes comme un sujet ambigu qui doit être critiqué et décrypté. Dans cette perspective, c'est d'abord la dimension industrielle et économique de ce projet qui est mise en cause. La critique doit

porter sur les logiques marchandes et consommatoires, et sur leur influence sur les comportements et les représentations. De l'autre, tant la société de l'information que les TIC mobilisées font l'objet de débats qui conduisent à constater « la diversité des positionnements, des discours, des stratégies et des pratiques, notamment entre les acteurs institués et les acteurs émergents, la spécificité de leurs approches et l'inscription des pratiques dans les projets. Il faut en effet rappeler que les dispositifs communicationnels s'insèrent dans les projets des acteurs, de même que les usages des TIC s'inscrivent dans des pratiques » écrit-elle. *In fine*, la société de l'information contribue à faire « bouger les lignes entre les champs d'action, les acteurs et les pratiques de ces milieux ».

La lecture de l'ensemble des textes confirme notre hypothèse selon laquelle le vocable de société de l'information a été largement employé au cours des dernières décennies parce qu'il a été mobilisé — ainsi que d'autres expressions mentionnées ci-dessus — par un nombre considérable d'acteurs sociaux. Certes, dirigeants d'entreprises, responsables politiques, activistes informatiques et militants de l'éducation populaire ne mobilisent pas systématiquement ce vocable en lui donnant le même sens. Mais nous pourrions nous interroger sur une éventuelle « convergence » dans les utilisations de l'expression. En tant que travailleur, citoyen, militant, voire en tant qu'être humain tout simplement, l'utilisateur des TIC ne doit-il pas toujours être performant, créateur, « entrepreneur de soi » ? À l'instar de Maxime Ouellet (2009), il est possible de s'interroger sur l'articulation entre régimes de pouvoir et types spécifiques de subjectivité dans une perspective foucauldienne. Or, dans le cadre du passage du capitalisme fordiste national au capitalisme financier globalisé qui s'est mis en place à partir des années 1970, les TIC n'ont-elles pas été avant tout présentées comme une source d'*empowerment* qui permet aux individus d'accroître leur capital communicationnel ? En tant qu'entrepreneur de soi, dans toutes ses activités au quotidien, le sujet fait son auto-promotion et utilise les TIC à ces fins pour se mettre en valeur, à la fois pour des fins monétaires et symboliques. En conséquence, le sujet-citoyen, le sujet réflexif caractéristique de la modernité n'a-t-il pas tendance à abandonner le débat sur les grandes orientations normatives de la société pour se transformer en investisseur ayant pour principale fonction de gérer des capitaux (économiques, culturels, intellectuels, réputationnels et humains) (2009, p. 146) ? Et de ce fait, plutôt que de s'émanciper des relations de domination, ne participe-t-il pas à la reproduction du système et à sa propre reproduction ? Telle nous semble être l'une des questions qu'il conviendrait de se poser suite à la lecture des textes des contributeurs de ce numéro que nous remercions de leur collaboration et de leur confiance.

## Références bibliographiques

- BOLTANSLI L. et E. CHIAPELLO, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOUQUILLION P. et J. MATTHEWS, 2009, *Le Web collaboratif dans le capitalisme. Vers un nouveau système des industries de la culture et de la communication*, Paris, L'Harmattan.
- CASTELLS M., 1998, 1998, 1999, *L'ère de l'information, Tome 1 : La société en réseaux, Tome 2 : Le pouvoir de l'identité, Tome 3 : Fin de millénaire*, Paris, Fayard.
- CLOUTIER J., 1973, *La communication audio-scripto-visuelle à l'heure des self-médias : ou l'ère d'Emerc*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- GARNHAM N., 2000, « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique », *Réseaux*, vol. 18, n°101, pp. 53-91.
- GEORGE É., 2004, « La "fracture numérique" en question », dans *Mesures de l'Internet*, Guichard É. (dir.), Paris, éditions des Canadiens en Europe, pp. 152-165.
- GEORGE É. et F. GRANJON (dir.), 2008, *Critiques de la société de l'information*, Paris, L'Harmattan.
- JENKINS H., 2006, *Convergence Culture : Where Old and New Media Collide*, New York, New York University Press.
- LÉVY P., 1997, « La cyberculture en question : critique de la critique », *La Revue du M.A.U.S.S.*, n°9, pp. 111-126
- MOSCO V., 1998, « Myth-ing Links: Power and Community on the Information Highway », *The Information Society*, vol. 14, n°1, pp. 57-62.
- NEVEU É., 1994, *Une société de communication ?*, Paris, Montchrétien.
- QUELLET M., 2009, *Le capitalisme cybernétique dans la société globale de l'information : une approche culturelle de l'économie politique de la communication*, Thèse de doctorat en sciences politique